

## SEANCE DU 19 JUIN 2008

L' an deux mil huit, le dix neuf juin, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente, dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Pierre FOHRER, Maire.

**Présents :**

Jean-Pierre FOHRER	<i>Maire</i>
Françoise WILTZ	<i>Premier adjoint</i>
Alain FERRY	<i>Deuxième adjoint</i>
Christel VAUTIER	
Sophie PIERRE	
Jean-Pierre HAYNE	
Jackie LEFEBVRE	
Bruno SEMANNE	

**Absents excusés :**

Sophie BROOKES (donne pouvoir à Françoise WILTZ)  
Sophie BERGEON (donne pouvoir à Jean-Pierre FOHRER)  
Bernard VAILHE (donne pouvoir à Alain FERRY)

**Secrétaire de séance :** Christel VAUTIER

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'adopter le procès-verbal de la précédente réunion. Aucune observation n'ayant été soulevée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### **ORDRE DU JOUR**

- Participation à la carte scolaire OPTILE et IMAGINE'R
- Vote du compte administratif du budget 2007
- Approbation du compte de gestion 2007
- Nomination d'un représentant des Associations Familiales au CCAS
- Questions diverses.

### **PARTICIPATION A LA CARTE SCOLAIRE OPTILE ET IMAGINE'R**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de reconduire la prise en charge, pour les élèves d'Haravilliers scolarisés et âgés de moins de 22 ans, de la carte de transport OPTILE (un seul aller-retour par jour) ou de la carte IMAGINE'R (nombre d'aller-retour illimité sur le réseau francilien) pour un montant de 54 € par enfant.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents (11 voix pour, 0 contre, 0 abstention), décide de reconduire la prise en charge financière des cartes OPTILE et IMAGINE'R à hauteur de 54 € par élève.

## **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET 2007**

Madame Françoise WILTZ (premier adjoint) prend la présidence pour procéder à l'examen et au vote du compte administratif 2007 qui se présente ainsi :

### Section de fonctionnement :

Dépenses :	291 524,93 €
Recettes :	357 343,05 €
Excédent antérieur reporté :	3 152,14 €
<b>Excédent 2007</b>	<b>68 970,26 €</b>

### Section d'Investissement :

Dépenses :	156 020,49 €
Déficit antérieur reporté :	11 638,38 €
Recettes :	108 987,28 €
Déficit 2007 :	58 671,59 €
<b>Excédent global de clôture :</b>	<b>10 298,67 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents (10 voix pour, 0 contre et 1 abstention), d'approuver le Compte Administratif 2007.

## **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2007 DU TRESORIER PAYEUR**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de voter le compte de gestion 2007 du Trésorier Payeur de Marines qui est conforme au compte administratif de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents (11 voix pour, 0 contre et 0 abstention) d'approuver le compte de gestion du Trésorier Payeur.

## **NOMINATION D'UN REPRESENTANT DES ASSOCIATIONS FAMILIALES AU CCAS**

Cette nomination sera faite par le Président du CCAS.

### ***Séance levée à 21 heures 30***

*Convocation : 14 juin 2008*

*Publication : 27 juin 2008*

*Envoi en sous préfecture : 27 juin 2008*